

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Direction générale de la gendarmerie nationale

Décision n° 80611 du 5 décembre 2019 portant inscription au tableau d'avancement pour l'année 2020 du personnel sous-officier de gendarmerie du cadre général des organismes centraux – branche « secrétariat »

NOR : INTJ1930020S

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2005-850 du 27 juillet 2005 modifié relatif aux délégations de signature des membres du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 5 avril 2012 modifié relatif à la répartition des sous-officiers de gendarmerie par subdivision d'arme, par branche ou par spécialité et fixant les branches et spécialités au sein desquelles l'avancement intervient de façon distincte ;

Vu les propositions formulées par la commission d'avancement en date du 27 novembre 2019,

Décide :

Article 1^{er}

Le tableau d'avancement pour l'année 2020 du personnel sous-officier de gendarmerie du cadre général des organismes centraux – branche « secrétariat » - est arrêté ainsi qu'il suit :

Pour le grade de major, les adjudants-chefs :

Bodin	Sébastien	NIGEND : 160 185
Nicolay	Patricia	NIGEND : 132 780
Baudoin	Véronique	NIGEND : 165 185
Sadys	Véronique	NIGEND : 153 861
Degoussée	Sébastien	NIGEND : 154 367
Aubertin	James	NIGEND : 158 616
Siros	Stéphane	NIGEND : 151 969
Armand	Séverine	NIGEND : 171 963
Franoux	Sandie	NIGEND : 192 441

Pour le grade d'adjudant-chef, les adjudants :

Valin	Nathalie	NIGEND : 162 746
Bouvier	Stéphen	NIGEND : 205 700
Romero	Marine	NIGEND : 226 206
Dervout	Frédéric	NIGEND : 177 772
Binet	Nadia	NIGEND : 158 373
Hubert	Sophie	NIGEND : 178 116
Doddoli	Franck	NIGEND : 197 440
Canick	Yann	NIGEND : 189 189
Dauliac	Sophie	NIGEND : 167 080
Le Roch	Pierre-Yves	NIGEND : 177 438
Colson	David	NIGEND : 190 894
Lamouret	Yannick	NIGEND : 175 578
Bel	Romain	NIGEND : 178 265
Pouchette	Fabien	NIGEND : 201 564
Blanc	Julien	NIGEND : 175 862

Pour le grade d'adjudant, les maréchaux des logis-chefs :

Muller	Jérémy	NIGEND : 207 720
Péguy	Fabien	NIGEND : 172 200
Kardasik	Gaël	NIGEND : 245 335
Gault	Émilie	NIGEND : 190 281
Donné	Emilie	NIGEND : 237 432
Dellinger	Déborah	NIGEND : 236 273
Dal Col	Nicolas	NIGEND : 228 568
Fritz	Emmanuel	NIGEND : 170 762
Guérineau	Allan	NIGEND : 314 564
Parent	Severine	NIGEND : 240 185
Rolland	Aurélien	NIGEND : 335 575
Gury	Judith	NIGEND : 248 583
Egea	Fabrice	NIGEND : 207 367
Budka	Jessica	NIGEND : 204 336
Collet	Romain	NIGEND : 341 196
Diniel	Michael	NIGEND : 300 419
Héronneau	Christine	NIGEND : 134 559

Pour le grade de maréchal des logis-chef, les gendarmes :

Allegre	Kévin	NIGEND : 353 544
Toillion-Peyrot	Gaël	NIGEND : 351 693
Mortier	Stéphane	NIGEND : 225 689

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 5 décembre 2019.

Pour le ministre et par délégation:
le général de corps d'armée,
directeur des personnels militaires de la gendarmerie nationale,
A. De Oliveira

